

ÉTUDE PUBLIQUE DU PLAN DE TRANSPORT

DE LA VILLE DE MONTRÉAL

DÉPÔT D'UN

MÉMOIRE

AUPRÈS DE LA

COMMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL

SUR LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

L'AMÉNAGEMENT URBAIN

ET LE TRANSPORT COLLECTIF

PAR LE

COMITÉ PARC PROMENADE BELLERIVE INC.

MONTRÉAL LE 7 SEPTEMBRE 2007

Comité parc Promenade Bellerive

9607, rue Bellerive

Montréal, Québec : H1L 3T2

A/s; M. Yoland Bergeron Président

Téléavertisseur; (514) 765 – 5468

Modernisons le projet de Modernisation de la rue Notre-Dame

Le projet de modernisation de la rue Notre-Dame est compris entre l'extrémité Est de l'autoroute A-2-20 sous le pont Jacques-Cartier et son raccordement à l'autoroute A-25 près du tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine. Soulignons que les travaux planifiés par Montréal et Québec s'arrêtent du côté Ouest du tunnel L.H. Lafontaine.

Malheureusement ce projet, évalué à plusieurs centaines de millions de dollars, ne solutionne aucunement les problèmes, que subissent quotidiennement les citoyens riverains de la rue Notre-Dame, dans les quartiers de l'arrondissement de Mercier. Lors du BAPE sur ce projet en 2002, les fonctionnaires ont poliment écouté nos doléances, concernant les problèmes de transit du camionnage dans nos quartiers. La commission savait que depuis l'adoption du plan de camionnage en 2000, les camions ont l'obligation de rouler sur la rue Notre-Dame à l'Est de la rue Dickson, à travers les quartiers résidentiels de Longue-Pointe et de Tétreaultville et ce 24heures / 24heures. La commission savait également que cette situation est en grande partie, provoquée par l'interdiction aux camions de circuler sur la voie de service de l'autoroute A-25, direction Nord (rue Curateau) à partir de la rue Notre-Dame. Malheureusement cette problématique était, selon les commissaires, « hors mandat ».

À la lumière des faits exposés ici bas, nous prions les commissions, qui se penchent actuellement sur le plan de transport de Montréal, d'actualiser et de bonifier le projet de modernisation de la rue Notre-Dame afin d'en corriger les horreurs présentes et à venir :

- 1) Attendu, qu'aucun véhicule en provenances du centre ville de Montréal, via l'autoroute Souigny, ne peut accéder à la route provinciale # 138 Est, nommée Rue Sherbrooke Est via l'A-25, car cette sortie n'existe pas;

- 2) Attendu, que la configuration de la sortie de l'Autoroute Souigny A-25 Nord, se raccordant à la voie de gauche de l'autoroute A-25 cause des problèmes;

- 3) **Attendu, qu'à partir de l'embranchement de l'A- Souigny et de l'A-25, il est périlleux de traverser toutes les voies de cette dernière afin d'utiliser la sortie rue Sherbrooke Ouest (route provinciale # 138);**
- 4) **Attendu, qu'afin de contourner ces difficultés, les automobilistes utilisent le viaduc de la rue Souigny aboutissant à la rue Honoré-Beaugrand, amenant transit et de débordements au coeur d'un quartier exclusivement résidentiel;**
- 5) **Attendu, qu'afin de contourner aussi ces difficultés, le plan de camionnage exige des chauffeurs de véhicules lourds qu'ils roulent sur la rue Notre-Dame, traversant ainsi les quartiers résidentiels de Longue-Pointe et de Tétreaultville et ce 24heures sur 24;**
- 6) **Attendu, que les camions en provenance de la rue Notre-Dame, sont interdits de circuler sur la voie de service de l'A-25 (rue Curateau) en direction Nord, depuis la construction d'écrans antibruit dans l'axe de cette dernière;**
- 7) **Attendu, que les camions en provenance du Port de Montréal, sont interdits de circuler sur la voie de service de l'A-25 (rue Curateau) en direction Nord, depuis la construction d'écrans antibruit dans l'axe de cette dernière;**
- 8) **Attendu, que les camions en provenance du tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine, sont interdits de circuler sur la voie de service de l'A-25 (rue Curateau) en direction Nord, à partir de la rue Tellier depuis la construction d'écrans antibruit dans l'axe de cette dernière;**
- 9) **Attendu, que depuis l'adoption du plan de camionnage en 2000, le flot de camions qui empruntait les rues Sherbrooke et Hochelaga en direction Est à partir de l'A-25, est dirigé sur la rue Notre-Dame, traversant ainsi les quartiers résidentiels de Longue-Pointe et de Tétreaultville et ce 24heures sur 24;**

- 10) Attendu, que depuis l'adoption du plan de camionnage en 2000, les Entreprises adaptent leurs trajets, en fonction de l'obligation pour les camionneurs de rouler sur la rue Notre-Dame. Elles contribuent ainsi à l'accroissement du nombre de camions et du va-et-vient sur la rue Notre-Dame, qui traverse les quartiers résidentiels de Longue-Pointe et de Tétreaultville et ce 24heures sur 24;

- 11) Attendu, que le viaduc Hochelaga qui traverse l'autoroute A-25, est actuellement en reconstruction;

- 12) Attendu, que les autres viaducs qui enjambent l'A-25, au Nord et au sud de la rue Hochelaga ont le même âge;

- 13) Attendu, que le viaduc traversant l'autoroute A-25 au sud de la rue Tellier, sera lui aussi démoli cet automne (source, responsable du chantier viaduc Hochelaga);

Nous croyons qu'il est impératif d'avoir une vue d'ensemble de ces voies de communications routières, que sont l'autoroute A-25 et le futur Boulevard Notre-Dame : afin de prioriser les interventions qui assurerons la pérennité de l'ouvrage;

Il est donc impératif, que le plan de transport de Montréal repousse les limites actuelles du dit projet de la Modernisation de la rue Notre-Dame, afin d'y inclure la portion de l'autoroute A-25, comprise entre le tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine et la rue Sherbrooke (route provinciale # 138).

Le plan de transport de Montréal doit faire en sorte que ses interventions, concernant le projet de modernisation de la rue Notre-Dame, bénéficient à l'ensemble de la population utilisatrice et riveraine.

Plan de Transport

Versus

Plan de développement durable

Le plan de développement durable de la ville de Montréal vise l'épanouissement social et l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens dans les quartiers montréalais.

Alors pourquoi le plan de camionnage de Montréal, adopté en 2000, oblige-t-il le transit des camions sur la rue Notre-Dame, à travers les quartiers résidentiels de Longue-Pointe et de Tétéreaultville, entre le tunnel L.H.Lafontaine et la rue George V et ce 24 heures sur 24?

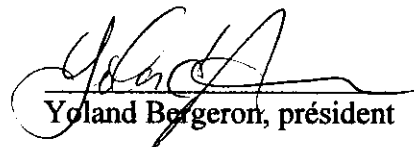
- 1) Considérant les multiples agressions dont est victime la population riveraine de la rue Notre-Dame : sommeil perturbé, insécurité, bruits, vibrations, poussières etc.;
- 2) Considérant toutes les plaintes acheminées, à tout les niveaux hiérarchiques depuis toutes ces années passées;
- 3) Considérant toutes les études scientifiques en santé, qui appuient les doléances des citoyens victimes de cette aberrante situation;
- 4) Considérant que les impacts connus et insoupçonnés, occasionnés par le transit du camionnage sur la rue Notre-Dame, ne se limitent pas à cette dernière;
- 5) Considérant pour nos quartiers l'échec de garder les nouveaux ménages qui avaient élu domicile sur et à proximité de la rue Notre-Dame;
- 6) Considérant que plusieurs résidents de la rue Notre-Dame ne peuvent se payer le luxe de déménager;
- 7) Considérant la dégradation accélérée de notre environnement : chaussées, trottoirs, maisons, végétation, etc.;
- 8) Considérant le nombre de locaux vacants, les mises en chantier non démarrées ou celles interrompues :

- 9) Considérant la diminution de l'offre de service de proximité sur la rue Notre-Dame : épiceries, restaurants etc.;
- 10) Considérant la faible distance, entre la rue et la façade des résidences, sur la rue Notre-Dame;
- 11) Considérant l'absence d'écrans antibruit, protégeant les riverains le long de la rue Notre-Dame;
- 12) Considérant qu'en région, on construit des bretelles pour que les camions puissent contourner les villages;
- 13) Considérant que même l'aéroport Pierre-Éliott-Trudeau, à cause du bruit, interdit aux avions de décoller la nuit et qui plus est, dans notre propre couloir aérien, enfin;
- 14) Considérant la proximité du réseau autoroutier qui ceinture nos quartiers;

Nous réclamons de vous, un maximum de considération pour les résidents des quartiers de Longue-Pointe et de Tétreaultville;

Nous vous rappelons la pétition déposée lors des consultations de la commission permanente sur le transport du 25 août 2005, afin que cesse le camionnage de transit sur la rue Notre-Dame du tunnel L.H.Lafontaine à la rue George-V, de 19h. à 07h. à court terme, et en tout temps à moyen terme;

YB/514-765-5468



Yoland Bergeron, président

Post-scriptum

Je me souviens, lors d'une audience du B.A.P.E. au sujet de l'autoroute Notre Dame; un fonctionnaire a expliqué à un citoyen que les camions devaient emprunter les rues résidentielles, telles qu'Iberville, car il n'y a pas d'autoroute Nord / Sud dans ce secteur.

Curieusement, nous avons une autoroute Nord / Sud dans notre secteur!
Curieusement, l' A # 25, est interdite au camionnage de transit, en direction Nord!
Curieusement, les camions doivent utiliser la rue Notre-Dame!

S'agit-il là d'une utilisation optimale des structures routières existantes?